

SIEANAT-INFOS

2 0 1 0 - O C T O B R E

N O 1 1

Éditorial du Président

DANS CE NUMÉRO :

Grands passages 1

Retour sur l'été 2010 2

Agenda 3

Roms et gens du voyage 2

Aire d'accueil 3
Tournefeuille

Quelques concepts à déconstruire 4

Rien n'est jamais acquis à l'Homme....ainsi parle le poète !

Aurions-nous pu, 10 ans après la promulgation de la loi Besson imaginer que le rejet des Gens du voyage et des Roms puisse investir les plus hauts sommets du pouvoir? La République est en proie à un virus beaucoup plus grave que la pandémie gripale de 2009. Les valeurs de la République Liberté, Egalité, Fraternité ont été ébranlées tout au long de l'été.

Amalgames entre délinquance d'une minorité et pauvreté d'une immense majorité qui cherche à vivre, travailler et nourrir ses enfants , pour cela émigrer de son pays et ne trouver que bidonvilles et terrains d'exclusion pour se « loger » , ceci dans la patrie des Droits de l'Homme. Amalgames entre ces situations de « favelas subies » et les caravanes des Gens du voyage en stationnements illégaux à cause de la pénurie d'aires et de

terrains d'accueil du fait de la non application de la Loi républicaine par des milliers de communes françaises. Toute cette « agitation estivale » a permis de re-légitimer une parole xénophobe, sécuritaire et raciste concernant nos concitoyens voyageurs. Et même d'entraîner des actions violentes : les aires des communes d'Aucamville et de Saint-Alban ont subi des dégradations importantes lors de leur fermeture annuelle, attaques visant clairement les Gens du voyage.

La situation et l'avenir des Roms européens se jouent cer

-tes au niveau européen, mais la responsabilité de la République Française serait d'y jouer un rôle moteur, en concordance avec l'esprit des Lumières et de la Déclaration des droits de l'homme.

Seule consolation, dans notre département de la Haute Garonne toutes les situations de stationnement illicite qui auraient pu être conflictuelles ont été résolues au cas par cas par un dialogue constructif entre les Gens du voyage et les communes, grâce à la médiation du Sieanat qui est intervenue sur le terrain presque quotidiennement et souvent à la demande la Préfecture. Ceci n'a été possible que par l'action concrète du Syndicat et les réalisations communales depuis plus de 20 ans.

Rien n'est jamais acquis à l'Homme.....Savez vous, qu'en langue romani, Rom veut dire Homme ?

Jean-Marc Huyghe, Président



Grands passages et médiation

L'été 2010 aura été marqué par un nombre relativement important de grands passages dans le département.. Mais le nombre de petits passages (entre 30 et 50 caravanes) s'est lui aussi accru, du fait des fermetures estivales des aires d'accueil et des réouvertures tardives des aires de Saint Alban et Aucamville, à la suite des saccages, subis à la mi-août.

Trois faits marquants sont à retenir:

Le 8 août, un groupe d'une trentaine de caravanes de gitans espagnols en provenance de Gagnac s'est installé sur un terrain appartenant à l'Etat , che-

min de Montredon sur la commune de l'Union. Une convention a été signée entre l'Etat et le représentant du groupe. Le terrain a été doté d'accès à l'eau et électricité et de conteneurs poubelle.

Le 16 août, les résidents de l'aire d'accueil d'Aucamville se sont installés dans la zone industrielle de Montredon. Des branchements électriques hasardeux ont déclenché la colère des entreprises avoisinantes et le travail de médiation du SIEANAT, missionné par la Préfecture a conduit au déplacement de ce groupe vers un terrain à Sesquières. Le 10 septembre, un groupe

cinquantaine de caravanes s'est installé sur un terrain contigu au stade municipal de Quint Fonsegrives. Or, la commune attendait pour le 19 septembre, la visite du ministre Brice Hortefeux. Deux propositions de terrain ont été faites par la Préfecture au chef du groupe, qui a finalement choisi de quitter ce terrain pour une destination inconnue afin d'éviter un bras de fer.

Des occupations de terrain ont aussi été recensées à Ramonville, Portet , Castanet, Balma, Blagnac, Pibrac, Saint Gaudens...

Les actions de médiation menées cet été par le SIEANAT sont détaillées sur notre site internet.

L'été 2010 en 7 dates

Ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous faire part des thèmes que vous souhaiteriez voir abordés.

Contact :

mv.lacan-sieanat@orange.fr

30 juin : le Conseil de l'Europe épingle la France pour sa politique envers les gens du voyage. Il relève dans une résolution les problèmes suivants :

- Création d'un nombre insuffisant d'**aires d'accueil** ;
- Mauvaises **conditions de vie** et des dysfonctionnements des aires d'accueil ;
- Accès insuffisant au logement des gens du voyage sédentarisés ;
- **Procédures d'expulsion** qui peuvent être mise en œuvre la nuit ou en hiver et comporter des violences injustifiées ;
- Discriminations liées à la loi du 3 janvier 1969 notamment concernant le **droit de vote** ;
- Manque de moyens mis en œuvre pour lutter contre l'**exclusion sociale** ;
- Difficultés d'**accès au logement** des Roms migrants en situation régulière.

18 juillet : une cinquantaine de Gens du voyage attaquent la gendarmerie de Saint-Aignan, dans le Loir-et-Cher, pour protester contre la mort de Luigi Duquet, 22 ans, recherché pour un vol de 20€ et tué dans la nuit du 16 au 17 par un gendarme affirmant que le véhicule qu'il occupait avait forcé un barrage.

De ce tragique fait divers et des incidents qui s'en sont suivis, est né un changement de cap plus sécuritaire dans la politique conduite par le gouvernement français.

21 juillet : le président de la République déclare que ces événements « soulignent les problèmes que posent les com-

portements de certains parmi les Gens du voyage et les Roms. »

28 juillet: Une réunion de hauts fonctionnaires est organisée à l'Élysée. Le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux annonce le démantèlement de 300 camps illégaux de gens du voyage d'ici à trois mois, le détachement de dix inspecteurs du fisc qui auront pour mission de «contrôler la situation des occupants de ces camps illicites et illégaux, car en effet beaucoup de nos compatriotes sont à juste titre surpris en observant la cylindrée de certains véhicules qui traînent les caravanes»

Parallèlement à ces mesures répressives, le gouvernement va « poursuivre la politique de développement des aires d'accueil» des populations nomades, a promis Brice Hortefeux.

De nombreuses voix, comme celle de Philippe Bapt, élu de Saint-Orens et vice président du SIEANAT, se sont élevées contre l'initiative de cette réunion élyséenne, critiquant notamment l'ethnisation d'un enjeu social et la stigmatisation d'un groupe de citoyens français.

11 août: l'aire d'accueil d'Aucamville, alors fermée pour cause d'entretien estival est violemment saccagée. Les menuiseries et la robinetterie sont hors d'usage; Quelques jours plus tôt, l'aire d'accueil de Saint Alban avait elle aussi été vandalisée. Une enquête ouverte par le Parquet de Toulouse a été confiée aux gendarmes de la compagnie de Toulouse Saint Michel. A

Aucamville, le montant des réparations pourrait s'élever à plus de 35 000€.

15 août: Un groupe de 250 caravanes de Gens du voyage bloque plusieurs jours durant le pont d'Aquitaine à Bordeaux . Encadré par l'association La Vie du voyage , le groupe conteste la conformité de la ville de Bordeaux avec la loi Besson et avec le schéma départemental de la Gironde, qui prévoit que la ville doit posséder au moins deux aires de grand passage susceptibles de recevoir une arrivée massive de caravanes.

Cette communauté constituée pour la plupart de commerçants itinérants avait l'habitude de s'implanter sur la plaine des sports à Bordeaux-Lac depuis quelques années. Mais cette année, lorsqu'elle est arrivée d'un séjour mouvementé à Anglet, ponctué par plusieurs recours devant le tribunal administratif, elle a été accueillie par des forces de police.

22 septembre : Une délégation de six personnes de l'Union française des associations tziganes (Ufat) est reçue à l'Élysée par le directeur de cabinet de la présidence Christian Frémont.

La délégation doit remettre à Christian Frémont un document contenant ses revendications et ses propositions "concernant la problématique" des Roms et des gens du voyage.



Saint Aignan



Bordeaux



Aucamville

Agenda

Au cours des mois de septembre et d'octobre, le SIEANAT va participer en tant qu'intervenant ou diffuseur d'outils de communication à plusieurs événements de promotion de la culture rom.

Le **27 septembre**, le film documentaire « Un terrain pour ma famille » sera diffusé à la Cave Poésie (71 rue du Taur à Toulouse)

Le **4 octobre**, le SIEANAT interviendra lors d'une soirée de débat sur la question des Gens du voyage au Café le Deli's (20h -17 rue du Toul, en face du rond point quartier Arnaud Bernard)

Le **8 octobre**, à Colomiers, une soirée débat est organisée par le CCFD-Terre Solidaire à 20h30 au cinéma Le Central de Colomiers. Après la projection du film « Liberté » de Tony Gatlif, un débat sera animé par Jean-Marc Huyghe, Président du SIEANAT, Benoît Raffara, membre de l'association Aide à la Scolarisation des Enfants Tsiganes et Emmanuelle Stitou, anthropologue.

Le **9 octobre**, un stand sera tenu par le SIEANAT aux Arènes Romaines.

Le **10 octobre**, à l'occasion de la

Fête du Livre de Labruguière, le SIEANAT tiendra un stand où seront exposés plusieurs panneaux de notre exposition concernant la vie quotidienne des Gens du voyage. (Le Château, 81290 Labruguière)

Le **31 octobre**, le café est offert à 10h au cinéma UTOPIA de Tournefeuille pour la projection du film « Un terrain pour ma famille » suivie d'une rencontre avec le réalisateur Francis Fourcou, Hélène Desmettre, vice-présidente du SIEANAT et Robert Ziegler, président de l'association Goutte d'Eau et protagoniste du film.



Roms et Gens du voyage : mêmes problèmes, mêmes solutions?

« Comment se fait-il que l'on voit dans certains de ces campements tant de si belles voitures, alors qu'il y a si peu de gens qui travaillent? » s'étonnait M. Nicolas Sarkozy le 10 juillet 2002 devant l'Assemblée Nationale, décidé à traiter de façon ferme, le « problème rom ».

Entre 2002 et 2007, les accords bilatéraux de contrôle se sont multipliés, notamment avec le gouvernement roumain et nombre d'expulsions de campements ont eu lieu. On peut citer entre autres les expulsions du bidonville de

Voie des Roses à Choisy le 3 décembre 2002, à Achères le 6 mars 2003...

Les événements dramatiques de Saint-Aignan, qui ont abouti au saccage du centre de la commune font ressurgir le dossier de façon explosive, à tel point que le 28 juillet une réunion d'urgence est organisée au plus haut niveau de l'Etat sur « les Roms et les Gens du Voyage ». Le fait qu'aucun représentant rom ou voyageur n'ait été invité et que l'Etat fasse l'amalgame entre des ressortissants des pays de l'Est et citoyens français a

suscité une forte indignation de la part des communautés visées, des associations et des chercheurs.

Les enjeux sont pourtant complètement différents. Si les Gens du voyage rencontrent des difficultés dans leur rapport à la société sédentaire, les Roms s'inscrivent dans une problématique d'immigration et de circulation au sein de l'Union Européenne. Le regroupement, pour le moins hasardeux, de ces deux populations au sein de politiques publiques d'accueil ou sécuritaires décrédibilise leur pertinence même.

Ouverture de l'aire de Tournefeuille

Depuis le 5 juillet, une nouvelle aire d'accueil a été ouverte à Tournefeuille. Les dix emplacements de 150m² disposent chacun d'une douche, de toilettes, d'un coin cuisine et d'un emplacement à machine à laver. Des espaces verts ont été aménagés ainsi qu'un boulo-drome. Simon Cunnac est le gestionnaire de cette aire. Il est donc en charge du travail adminis-

tratif et des relations avec les résidents: il travaille avec eux sur la scolarisation des enfants, l'orientation vers les services publics et crée le lien nécessaire à l'instauration d'un climat de confiance et de tolérance entre tous.

L'aire d'accueil dispose aussi d'un référent technique, M. Ziegler, qui contrôle la propreté et assure l'entretien des espaces verts.



Aire d'accueil de Tournefeuille—
Chemin de l'Armagnac—Gestionnaire : Simon Cunnac.



SIEANAT

4 rue Claude Chappe
31520 RAMONVILLE St Agne

Téléphone : 05 61 73 64 50

Télécopie : 05 61 73 17 93

Messagerie : sieanat@wanadoo.fr

Site: www.sieanat.fr



Jean Marc Huyghe,
Président du Sieanat

Créée en 1984, le SIEANAT regroupe 85 communes. Il a pour objectif de :

- Favoriser l'accueil des gens du voyage dans le département en sensibilisant les élus et en les aidant pour la réalisation d'équipements correctement aménagés,
- Participer au suivi du schéma départemental de la Haute-Garonne, de son application et de ses révisions,
- Promouvoir la solidarité intercommunale,
- Assurer la gestion des équipements d'accueil.
- Etudier les différents aspects de l'insertion économique des Gens du voyage et participer à toute action la favorisant,
- Réaliser des actions de communication en rapport avec les objets du syndicat auprès des élus, de l'administration, de la population et des Gens du voyage,
- Penser et mettre en œuvre des actions en direction des populations et des Gens du voyage sur le thème « Vie sociale et citoyenneté »

AGENDA* :

01 octobre 2010 - 10h30 : Schéma Dptal—Volet social—
Préfecture de Haute-Garonne

04 octobre 2010 - 20h: Soirée Gens du voyage - Café Deli's —
Place Arnaud Bernard – Toulouse

28 octobre 2010 –14h : Bureau syndical—SIEANAT

* le calendrier complet des réunions du SIEANAT est disponible sur la partie ressources du site (www.sieanat.fr)

Des concepts à déconstruire

L'invasion

A l'heure actuelle, les Roms issus des dernières vagues de migration seraient au nombre de 15 000 en France. Un chiffre à rapprocher des 150 000 étrangers qui s'installent chaque année dans notre pays.

La délinquance

Le 30 août dernier, Brice Hortefeux, notre ministre de l'Intérieur exposait, lors d'une conférence de presse sur les « évacuations de camps illicites », les chiffres de « la délinquance de nationalité roumaine ». A Paris, ils auraient augmenté de 138% en 2009 et de 259% en 18 mois.

Fondés sur une « étude des services de police » qui ne sont pas un service de statistique, ces chiffres reposent sur la nationalité du délinquant et ne concerne que la délinquance parisienne. Une méthodologie quelque peu étonnante.

Les grosses cylindrées

Les débats se cristallisent sur ce qui est perçu comme un décalage entre des signes extérieurs de richesse et

les revenus officiels des gens du voyage qui seraient des «citoyens privilégiés» par rapport à l'ensemble des «honnêtes citoyens»

Or, il est manifeste que la majorité des gens du voyage ne possède pas des «équipages d'une valeur de plusieurs dizaines, voire de centaines de milliers d'euros». D'ailleurs, leur véhicule et leur caravane constituent leur unique capital. En réalité, beaucoup vivent dans la précarité, sur des sites dangereux, à proximité des autoroutes, des déchetteries, sur des anciennes décharges encore polluées... et dans une insécurité permanente, compte tenu du rejet dont elles font l'objet. Mais ce ne sont pas là les plus visibles...

Le stationnement

C'est l'une des grandes questions traitée cet été sans que soit formulée une remise en cause explicite du non-respect des lois Besson de mai 1990 et juillet 2000 par la majorité des communes de plus de 5 000 habitants qui doivent créer des terrains aménagés. Le manque d'emplacements est tel que les quelques aires réalisées se

trouvent actuellement saturées et les efforts des maires de bonne volonté mal récompensés. Avant de statuer sur le caractère illégal du stationnement, le premier objectif est une application effective par les communes des lois Besson, alors que douze ans après la promulgation du premier texte, à peine un tiers a rempli ses obligations d'accueil.

La citoyenneté

L'exercice de leur citoyenneté est lié à l'obligation de choisir une commune de rattachement soumise à l'accord du préfet après avis du maire, ceci dans la limite de 3 % de la population totale.

Ils sont exclus en pratique du droit de vote du fait d'un délai de trois ans de rattachement continu pour s'inscrire sur les listes électorales, alors que la loi sur les exclusions de 1998 a permis aux SDF domiciliés dans un CCAS (Centre communal d'action sociale) de voter après un délai de six mois. Aucune autre catégorie de Français n'est autant entravée dans ses libertés civiles.

